



La Présidence

Fribourg, le 21 juin 2017

## **INTERVENTION TARIFAIRE DU CONSEIL FEDERAL : NON A L'ETATISATION DE LA MEDECINE !**

**L'intervention dans la structure tarifaire TARMED prévue par le Conseil fédéral met en danger l'accès aux soins de la population et impliquera le transfert de certaines prestations vers des structures publiques déjà surchargées. La SMCF s'oppose vivement à la modification proposée.**

En supprimant ou limitant des prestations médicales légitimes, et en coupant linéairement le remboursement de nombreuses prestations, le Conseiller fédéral Alain Berset promet des économies de 700 millions, quand bien même aucune étude scientifique n'a été conduite pour en démontrer le potentiel d'économie effectif.

Or, le danger d'une limitation de l'accès aux soins pour la population est réel :

- La suppression et la limitation de nombreuses prestations aura un impact négatif sur la qualité des soins médicaux en Suisse ;
- Seuls les centres de soins subventionnés pourront fournir des prestations dont le remboursement ne couvre pas les frais de fonctionnement des structures médicales ;
- Le transfert des patients vers les structures de soins étatiques aura un impact négatif sur les listes d'attente ;
- L'allongement des listes d'attente ne peut se faire qu'au détriment du patient, de sa qualité de vie, de la consommation de médicaments, de l'allongement des arrêts de travail et aura un impact négatif sur le résultat des soins, avec les surcouts que cela occasionne.

Le conseiller fédéral Alain Berset met ainsi en danger la qualité des soins en Suisse et le libre choix du médecin pour atteindre de fausses économies, et est en train de manière insidieuse d'étatiser la médecine en Suisse.

La Société de Médecine du Canton de Fribourg recommande vivement de rejeter la modification tarifaire proposée.

Pour tout complément d'information :

Dr Jean-Marie Michel, Président SMCF – 026 429 99 60

Dr Philippe Otten, Vice-Président SMCF – 079 628 96 09